

Ranvilleinfos



Bulletin Municipal N°40

Janvier 2018

Sommaire

Mot du maire	3
Travaux	4
Travaux	4
Sécurité des écoles	4
Intercommunalité	5
La communauté de communes s'agrandit !	5
Chemin Parc de la Vallée	5
Environnement	6
Compteur électrique	6
Eclairage public	8
Ecoles	9
Ecole maternelle	9
Ecole élémentaire	10
Jumelages	12
Ranville - Motten	12
Ranville - Petworth	13
Bibliothèque	14
Le Jardin de papier	14
Associations	15
Amicale laïque	15
Les chevalets du temps libre	16
Les foulées ranvillaises	16
Palette en Liberté	17
Gym'ranvillaise	17
Petit bal à la maison	18
Tennis	18
Judo Club de Ranville	19
Infos pratiques	20



Bulletin Municipal N°40 Janvier 2018

Conception & réalisation **DAUPHIN com Imprim** - Tél. 02 31 23 60 70

Imprimé sur du papier recyclé
avec des encres végétales.

Les différents textes sont publiés in extenso
sous la responsabilité de leurs auteurs.

Rédaction & diffusion : Mairie

3, rue des Airbornes - 14860 RANVILLE
Tél. : 02 31 78 76 08 - Fax : 02 31 78 00 52
www.ranville.fr - Secreteriat@ranville.fr



Mot du maire



Cette année 2017 fut marquée par les élections présidentielles et législatives. Parmi les réformes lancées, l'une d'entre-elles, la suppression de la taxe d'habitation est préoccupante. Les compensations, versées par l'Etat, ne dureront qu'un temps alors que les charges municipales continueront d'augmenter en raison d'une demande de services locaux toujours plus importante et d'un transfert de charges nationales continu vers le local. Ajouté à la baisse régulière des dotations, cette suppression ne sera pas sans conséquences sur le budget communal.

Ranville, comptera officiellement 1807 habitants au 1^{er} janvier 2018. La commune continue de se développer et le seuil des 2 000 habitants devrait être atteint d'ici 2020.

Les travaux de la dernière tranche de la traversée de Ranville (RD 37) seront réalisés cette année. De la rue de la Chardonnerette, au panneau de fin d'agglomération, c'est 350 m de cette route départementale qui vont être rénovés. Sept années auront été nécessaires pour remettre en état la totalité de la traversée de Ranville.

En février, les nouveaux compteurs électriques (Linky) seront déployés sur l'ensemble du territoire communal. Malgré nos demandes, la société Enedis, n'a pas souhaité organiser des réunions publiques. Seules, des permanences en mairie, sont programmées. Vous trouverez plus de détails sur ce sujet à l'intérieur de ce bulletin.

Le développement des voies de circulations douces continue et la liaison piétonne « parc de la Vallée » « chemin des buissons » a été réalisée en novembre 2017.

Tous ces sujets sont développés dans les pages de ce Ranville Infos et comme chaque année, les associations ranvillaises sont invitées à présenter leurs actions. Je tiens à remercier tous les bénévoles qui œuvrent chaque jour pour animer et dynamiser la commune.

A l'aube de cette nouvelle année, le conseil municipal, se joint à moi pour vous présenter tous ses meilleurs vœux et espère de tout cœur que vos souhaits seront exaucés.

Bonne et heureuse année 2018.

Votre Maire,
Jean-Luc ADELAÏDE.



Travaux Sécurité des écoles



Travaux d'aménagement de la route départementale 37

Les travaux seront réalisés au 1^{er} trimestre 2018, de la rue du Général de Gaulle jusqu'à la sortie vers Hérouvillette. La réfection de la voie de roulement est prise en charge par le département ; les autres aménagements, trottoirs - passages protégés - eau pluviale et signalisation, seront à la charge de la commune.

La municipalité profite de ces travaux pour aménager le parking Senté Morey, ainsi que les abords du lavoir (rue Froide et rue du pont Locheur).

Une réunion publique sera organisée au mois de janvier, pour présenter ces différents projets aux habitants.

Le coût total des travaux s'élève à 133 300 €, avec une aide financière du département de 16 000 €.

Clôture des écoles

L'état a demandé aux communes d'assurer la sécurité des abords des établissements scolaires.

La commune a décidé d'installer de nouvelles clôtures, de remplacer les portails et d'installer des portillons à commande électrique avec ouverture à distance et visiophone, pour un montant total de 33 000 €.

L'Etat participe à hauteur de 6 392 €.

Agenda 2018

- **Vœux à la population** : jeudi 11 janvier (Salle Henri Robin)
- **Nuit de la lecture** : samedi 20 janvier (Bibliothèque municipale)
- **Repas des Aînés** : dimanche 25 mars (Salle Henri Robin)
- **« Les poétiques du canal »** : du 26 mars au 15 avril
- **Rassemblement de motos** : 1^{er} avril
- **Fête de l'Europe (Ecosse)** : du 1 au 19 mai

Intercommunalité :

www.tourisme-campagnebaieorne.fr/agenda-0/



Au 1^{er} janvier 2018 la communauté de communes s'agrandit !

Depuis le 1^{er} janvier, la communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge compte six nouvelles communes : Beuvron-en-Auge, Beaufour-Druval, Gerrots, Hotot-en-Auge, Rumesnil, Victot-Pontfol.

39 communes forment, désormais la communauté de communes qui regroupera 30 909 habitants.

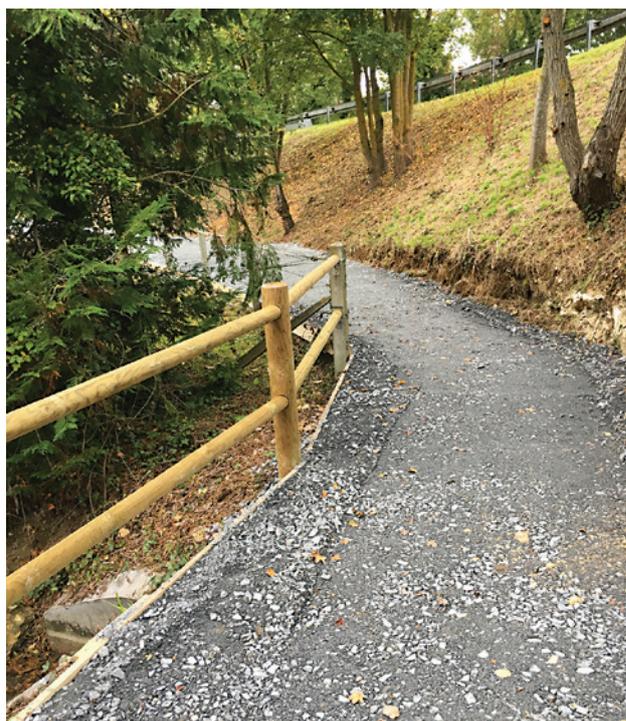
Le Conseil communautaire, actuellement composé de 56 élus, comptera alors 66 membres.

Suite à cet élargissement, Ranville obtient un troisième délégué communautaire.

Alain Bisson a été élu par le conseil municipal pour représenter la commune de Ranville avec François Vannier et Isabelle Grana.

Chemin Parc de la Vallée

Après des mois de travail et de discussion, le chemin permettant de relier le parc de la vallée au chemin des buissons a enfin vu le jour. Il fallait réussir à mettre en forme un chemin qui assurait à la fois la protection de la station d'eau de pompage, et un accès correct pour les citoyens, en tenant compte de la topographie du site. Ce chemin sera autorisé aux piétons et cyclistes, mais interdit à tout engin à moteur.



Lors de l'animation du jour de la nuit en octobre, les participants ont pu l'emprunter pour la première fois. Il sera également intégré dans le nouveau circuit des foulées ranvillaises, course qui se déroulera le 10 mai.

La réalisation de ce chemin a été entièrement assurée par les agents techniques de la commune, il reste encore les abords à embellir. La réflexion se poursuit pour assurer de nouveau la sécurité des piétons pour rejoindre le chemin de halage, et perfectionner le réseau chemin de la commune.

Compteur électrique

Compteur Linky

Linky, le compteur électrique qui sera déployé en 2018 sur Ranville par ENEDIS.

Le déploiement de ce compteur suscite des questions, voire des inquiétudes. Entre les messages contradictoires des professionnels et des anti-Linky, il est bien difficile de s'y retrouver.

Cadre légal

L'union européenne est à l'origine de ce projet de compteur « intelligent » par deux directives, la directive 2006/32/CE du 5 avril 2006 et la directive 2009/72/CE du 13 juillet 2009, visant à réduire la consommation énergétique.

Le législateur français a transposé la directive par une loi du 10 février 2010 (article 4) et un décret d'application du 31 août 2010 (devenus respectivement les articles L. 341-4 et R. 341-4 du code de l'énergie).

Refus de la pose du compteur Linky

La distribution d'électricité est un service public. Enedis est chargé de l'exécution de ce service public, qu'il doit assurer dans le respect de la loi et du règlement.

Or, la loi impose de mettre en œuvre des dispositifs de comptage.

En s'opposant à la pose des compteurs Linky, vous prenez le risque de vous opposer à l'exécution d'une mission de service public.

Dans le cas où la pose du compteur a été refusée par le consommateur, la commission de régulation de l'énergie (CRE) admet que la relève à pied des compteurs soit facturée par le gestionnaire de réseau (Enedis), occasionnant ainsi des surcoûts pour l'utilisateur.

Cout du changement de compteur

La pose du compteur est gratuite, même si le coût de l'installation des compteurs Linky en France est estimé à 7 milliards d'euros sur six ans. Mais ce déploiement devrait entraîner une augmentation du tarif d'utilisation du réseau public d'électricité (Turpe) et donc de la facture des consommateurs.



Risques pour la santé

Plusieurs études relatives à l'exposition aux compteurs communicants ont été réalisées par différents organismes.

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation (Anses) a publié son expertise fin 2016 et conclu « à une faible probabilité que l'exposition aux champs électromagnétiques émis par les compteurs communicants, dans la configuration de déploiement actuelle, engendre des effets sanitaires à court ou long terme ».

L'ANSES demande qu'un protocole de mesure clair et unique soit mis en place afin de vérifier le respect des normes.

Par ailleurs, l'agence observe le développement des objets connectés et elle recommande la réalisation de mesures de ces sources nouvelles d'exposition.

Protection des données personnelles

Le système d'information, y compris le compteur, relatif au comptage de l'énergie est soumis aux dispositions générales de protection de la vie privée. Il doit donc respecter à la fois les textes européens et les textes français.

La Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) a encadré strictement la collecte des données (nature des données collectées, identité des organismes collecteurs).

Le compteur Linky peut mesurer trois grands types de données :

- **Les index de consommation.** Avant, ils étaient estimés, désormais, ils seront remontés automatiquement. Pas plus qu'avant, cette information ne permettra au distributeur et aux fournisseurs de connaître les habitudes de consommation.
- **La courbe de charge**, c'est-à-dire la représentation graphique de l'évolution de la consommation d'énergie pendant une période donnée. Elle est constituée d'un relevé, à intervalles réguliers (le pas de temps), de la consommation électrique de l'abonné. C'est cette donnée qui pourrait poser problème. Pour endiguer ce risque, la Cnil a imposé que la transmission de la courbe de charge soit explicitement consentie par le consommateur. De plus, l'intervalle de remontée des données ne peut pas être inférieur à 10 minutes. En dessous de ce laps de temps, il est possible d'identifier les usages que fait le consommateur de ses appareils.
- Les données relatives à la qualité et à la sécurité du compteur. Ces données n'ont pas un caractère personnel. Elles permettent de vérifier la qualité d'alimentation, les coupures de courant ou de prévenir les actes frauduleux. Ces données ne permettent pas de connaître les habitudes de consommation.

Coupure à distance de l'électricité

Techniquement, le gestionnaire de réseau peut couper l'alimentation en électricité à distance.

Sources : site *QueChoisir.org* : dossier *Compteur électrique Linky*

Légalement, les cas autorisant Enedis à couper l'électricité à distance sont strictement limités aux situations suivantes :

- Quand un appartement est inoccupé (départ d'un consommateur sans remplacement) ;
- Pour délester le réseau temporairement et de manière sélective, suite à des problèmes d'approvisionnement en électricité sur une zone localisée ;
- A la demande de l'occupant.

Enedis ne peut pas couper l'électricité à distance en cas d'impayé. La procédure prévue par la commission de l'énergie oblige Enedis à faire déplacer un technicien.

Maitrise en temps réel de la consommation

À lui seul, le compteur ne permet pas de réaliser des économies d'énergie.

L'intérêt du compteur communicant réside dans la possibilité offerte au consommateur de suivre sa consommation.

Il faut donc pour cela que le consommateur puisse accéder à ses données de consommation, tant en kWh qu'en euros. L'Ademe et le Médiateur national de l'énergie ont défendu la nécessité de mettre un afficheur déporté à disposition des consommateurs dans leur lieu de vie afin qu'ils puissent suivre leur consommation en temps réel.

Malheureusement, la généralisation de l'affichage en temps réel pour l'ensemble des consommateurs n'a pas été actée. Seuls les ménages précaires pourront bénéficier d'un affichage déporté dans le lieu de vie sans surcoût.

Plus d'informations

Allô Linky

Tél : 08 00 05 46 59 (appel gratuit)
Site : <http://www.enedis.fr/Linky>

Vous avez des questions ?

Enedis vous donne rendez-vous en janvier à la mairie de Ranville.

PERMANENCES

Mardi 16 janvier 2018 - 9h00 à 12h00
Mercredi 17 janvier 2018 - 16h00 à 19h00

Eclairage public

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de gérer différemment l'éclairage public sur la commune, et d'appliquer des horaires identiques sur tout le territoire. Les **lampadaires seront donc éteints de 23h à 6h** en janvier 2018, un arrêté municipal sera publié.

Ce choix a été fait pour deux raisons principales :

→ **Réaliser des économies financières.**

Selon une étude du SDEC, ce choix permettrait d'économiser 8 000 euros sur l'année

→ **Lutter contre la pollution lumineuse.**

C'est un enjeu environnemental. Le "suréclairage" est la première cause de disparition d'espèces d'insectes, ce qui perturbe significativement la chaîne alimentaire puisqu'ils représentent l'alimentation de base d'un grand nombre d'animaux. Les oiseaux migrateurs sont gênés et désorientés, et les oiseaux des villes voient leur comportement modifié.

La commune organise depuis 2 ans une manifestation appelée "le jour de la nuit", en particulier via une randonnée nocturne. Gérer au mieux l'éclairage public n'est qu'une continuité de l'engagement de la commune envers la biodiversité.

Rappel : Sortie des poubelles

Les sacs et les bacs doivent être sortis entre **19h (la veille de la collecte) et 5h du matin (le jour de la collecte)**.

Les bacs roulants sont à ranger le plus vite possible dès qu'ils sont vides.

Borne de recharge électrique

Une borne de recharge, pour les voitures électriques, est installée à Ranville, rue de la Vallée, près de l'entrée du parc de la Vallée. Aujourd'hui, 217 bornes de recharge, mises en service sur le territoire de 159 communes maillent désormais le Calvados permettant de disposer d'une borne tous les 15 km, accessibles à tous, abonnés ou non à MobiSDEC.

Plus d'informations sur le réseau MobiSDEC
www.mobisdec.fr

CONTACT - Service Energie

Tél. : 02 31 06 61 80

Courriel : mobisdec@sddec-energie.fr



Mesures de qualité de l'air

Depuis quelques temps, une cabine de mesures des polluants dans l'air est installée à côté de la maison des services techniques. L'organisme ATMO Normandie (anciennement Air COM) est chargé d'observer les éventuels impacts sur la qualité de l'air suite à la dérogation demandée par la cimenterie Calcia concernant les émissions de dioxyde de soufre (SO2). Ces différentes mesures de concentration de polluants atmosphériques se feront sur une période de six mois environ. La commune sera attentive aux résultats.

Chemin de halage : du pont de Ranville à Sallenelles

Un protocole d'ouverture, de la voie verte en rive droite de l'orne, a été établi entre le conservatoire du littoral et le Conseil Départemental. Cette voie est maintenant ouverte à la circulation cycliste et piétonnière. Cependant, le dépassement de l'un de ces deux paramètres ci après conduira à la fermeture de la voie :

→ Coefficient de marée supérieur à 110.

→ Alerte météo orange (vague submersion, inondation).

Dans ces conditions, un circuit bis sera mis en place. Merci à tous de respecter ce protocole.

Ecole maternelle



Avec 70 élèves inscrits la DSDEN a prononcé le jour de la rentrée l'ouverture de la troisième classe.

C'est Jessica THEVENIN qui en assure la charge avec notre nouvelle ATSEM Corinne DA SILVA.

Elles accueillent 23 élèves.

La classe de Mélanie PIASSALE et Sylvie GODARD assistées de Céline VARDON regroupe 23 élèves.

24 élèves sont inscrits dans la classe de Catherine VIGNERON et de son aide-maternelle Carinne GAULTIER.



En ce début d'année tous les GS de l'école sont allés à la piscine de Colombelles pour une première expérience aquatique dans un environnement ludique, rassurant, riche et très bien encadré par les maîtres-nageurs. Tout au long des dix séances les Grands ont pris beaucoup de plaisir à participer à toutes les activités proposées dans le petit et le grand bassin. Ils ont tous énormément progressé.

Ce fut une super expérience qui pourrait être reconduite l'année prochaine.



En Novembre nous nous sommes rendus au cinéma LUX pour voir quatre petits films d'animation tirés d'une série d'albums de Gabrielle VINCENT, « Ernest et Célestine ». Des histoires dont les personnages principaux sont un grand et gros ours et une petite souris.

Ces courts métrages ont enchanté notre jeune public.

Au retour nous avons emprunté ces livres à la bibliothèque municipale.

Fin novembre chaque enfant a planté un bulbe de tulipe ou de narcisse dans un godet.

Nous observerons l'évolution de nos plantes tout l'hiver pour enfin découvrir une belle fleur au printemps.

A partir du deuxième trimestre nous participerons au projet « Karambolages, 1+1=3 ». Ce projet initié par les Conseillers Pédagogiques en éducation artistique aboutira à une exposition des oeuvres produites par toutes les classes participantes au Sépulcre à Caen. En juin.

Il s'agira, à partir de deux oeuvres choisies, d'en créer une troisième.

Un animateur du Centre culturel les Dominicaines de Pont-l'Evêque viendra à l'école en février et mars pour nous lancer dans l'aventure...

Les trois classes se rendront en février au petit théâtre FOZ pour voir le spectacle « Elle et lui ».

Lieu magique qui séduira tous nos élèves.

Mais en attendant, finissons 2017... Bonnes fêtes de Noël à tous!

Catherine



Ecole élémentaire



Au cours de l'année scolaire 2016-2017...

La ferme

Les élèves des classes de CP de Nathalie Osmont et CE1-CE2 de Laurence Rottier ont découvert, tout au long de l'année, le monde de la ferme. Quelques visites étaient au programme pour mieux comprendre et découvrir les activités du monde agricole :

- la visite de la chèvrerie de Montchamps : après avoir donné ou brossé les caprins, les élèves sont tous repartis avec un fromage à faire déguster à leur famille,



- la visite de la fromagerie Graindorge avec dégustation des fameux fromages normands, suivie de la visite de la ferme des Patis de Méry-Corbon où les enfants ont pu découvrir la salle de traite et fabriquer de la crème fraîche : magique !

Nous remercions Maxime, le cuisinier de l'école, qui nous a concocté quelques plats avec du Livarot et du Pont-Lévêque, on s'est bien régalé !



Le vélo à l'école

Pour clore le cycle « vélo », les élèves des classes de CP et CE1/CE2 se sont rendus au parc de la Vallée pour effectuer différents parcours parfois sportifs !



Permis piétons et permis internet

Depuis quelques années, il est coutumier que les élèves de CE2 de l'école élémentaire étudient les règles de sécurité du piéton et terminent leurs séances par un bilan avec le chef Caroline Nicoli et le gendarme Viel. Cette année, ces gendarmes étaient accompagnés du Commandant Panet, chargé de la sécurité publique dans le Calvados (sécurité routière, intervention dans les écoles - permis piétons et permis internet, PPMS), du commandant Sorre, commandant de la compagnie de gendarmerie de Caen et du major Hédouin, commandant de la brigade de Saline.

À l'issue de l'examen, les élèves avaient de nombreuses questions à poser concernant la vie, l'équipement du gendarme (les armes, les gants...) ou encore leur rôle à tenir lors du PPMS.

Cette année, les élèves de la classe de M. Livet ont été initiés au permis Internet. C'est un outil de prévention des dangers d'Internet. Il permet de sensibiliser les enfants aux règles et précautions pour naviguer en toute liberté et sécurité sur la toile.

Dans la classe, le professeur utilise des outils numériques et Internet au quotidien, ce qui a permis une première sensibilisation des élèves.

Les gendarmes ont encore répondu scrupuleusement aux questions des élèves très attentifs et curieux, en renouvelant de nombreux conseils et mises en garde, ce qui contribue à renforcer la formation de ces futurs citoyens.

Les commandants Panet et Sorre, avec M. Adélaïde, le Maire, ont distribué les diplômes à tous les élèves.

Conteurs à l'école

Fin juin, des conteurs venus d'on ne sait où sont arrivés un matin dans nos classes pour nous raconter de drôles d'histoires. Cela a été une agréable surprise, on a beaucoup ri.

On remercie Isabelle et Anne de la bibliothèque pour ces étonnantes interventions.



...et début année scolaire 2017/2018

Présentation des effectifs

L'école élémentaire Pierre Hilly accueille 101 élèves répartis dans 4 classes : 23 élèves en CP-CE1 dans la classe de Nathalie Osmont, 26 élèves de CE1/CE2 dans la classe de Laurence Rottier et Florence Liégeard, 25 élèves de CE2/CM1 dans la classe de Cécile Gawlik et Sophie Dubois et 27 élèves de CM1/CM2 dans la classe de Pierre Livet.

« Nettoyons la nature »

Comme les années précédentes, les classes ont exploré différents lieux de la commune et ont traqué les déchets. Les élèves du cycle II ont dû bien chercher sous les arbres, dans les fossés ou dans les buissons pour dénicher des déchets particuliers dans le parc de la Vallée qui est un endroit bien propre. Les élèves du cycle III ont été surpris par le nombre de mégots récupérés au stade !



Pour que cette opération ait du sens, le pique-nique « ZERO DECHET » s'est poursuivi lors de nos sorties et il est très bien suivi par tous les enfants et donc les parents.

Semaine du goût

Des ateliers de cuisine ont été mis en place pour la semaine du goût en octobre. Chaque classe devait préparer un mets au chocolat. Les enfants ont pu déguster avec gourmandise les préparations des 4 classes dès le lendemain. Ils en redemandaient...

Sport

Les élèves se rendent à la piscine de Colombelles (11 séances pour les classes de CP-CE1 et les CE1-CE2, et 8 séances pour la classe de CM1/CM2).

Tous les élèves suivront des cours de jeu d'opposition



avec Steven Penanhoat dans la salle du dojo, puis des cours de tennis en fin d'année scolaire avec des membres du club ranvillais.

La classe de Mme Gawlik bénéficie de cours d'escrime avec un maître d'arme.

Ces activités sont financées par la municipalité que les enseignants tiennent à remercier.

Art postal

Avant les vacances de Noël, Isabelle de la bibliothèque nous a proposé une exposition sur l'art postal. Les enfants ont découvert une très riche collection de lettres (de 1900 à 1954) adressées au Père Noël.



Jumelages



La fête de l'Europe - mai 2017

Depuis déjà une dizaine d'années, nous organisons la fête de l'Europe en mettant, en accord avec la commune, un pays à l'honneur. Outre nos échanges avec notre commune jumelle en Allemagne, notre souhait est aussi de faire connaître nos voisins européens aux Ranvillais. Après la Belgique, la Pologne, l'Italie et d'autres pays, c'était le tour de l'Espagne cette année.

C'est ainsi que nous avons sollicité l'aide de deux jeunes Espagnoles, l'une, SVE (service volontaire européen) au centre socio-culturel de Ouistreham et l'autre, SVE au CRIJ (centre régional d'information jeunesse), pour présenter leur pays aux écoles maternelle et élémentaire. Elles nous ont aussi fait découvrir et déguster les spécialités gastronomiques espagnoles autour d'un cours de cuisine, suivi d'un repas avec tous les cuisiniers et leurs familles.

Toujours sur le thème de l'Europe et plus particulièrement sur l'Espagne, nous avons organisé avec la commission environnement de la mairie et l'APE (association des parents d'élèves), pour la première fois, un rallye sur les chemins de la commune. Outre une magnifique balade, tous ont pu pratiquer quelques épreuves sportives tout en répondant à des questions culturelles et linguistiques.

Ces journées Européennes nous permettent de travailler avec plusieurs commissions de notre commune, différentes associations culturelles et sportives, et la bibliothèque pour offrir à tous les Ranvillais une meilleure connaissance de nos voisins Européens.

Le voyage à Motten - juillet 2017

Lors de notre séjour à Motten, différentes activités ont été proposées :

- visite du château de Wartburg ainsi que du parc "Baum Kronen Pfad"
- randonnée dans les environs du village
- découverte du garage personnel d'un habitant avec présentation de sa collection de voitures de luxe anciennes.

Pour clôturer cet échange, nous nous sommes retrouvés pour un dîner à Speichherz.

Le concours de soupes et gâteaux aux pommes novembre 2017

Pour la première fois, nous avons organisé un concours ouvert à tous (de 7 à 97 ans) suivi d'une collation soupante. L'animation a été assurée par le groupe folklorique normand de Merville-Franceville, rapidement rejoint par les convives. Les jurys ont apprécié la qualité gustative des soupes et gâteaux et ont pu noter l'effort particulier de présentation des enfants pour leur prestation. A l'issue du concours, tous les participants ont été récompensés grâce à la générosité des commerçants de la commune (Carrefour Contact, Les délices de Mathis, La Brasserie Le Longchamp).

Ceci n'est qu'un aperçu de nos activités !



Date à retenir en 2018

AG : 16 mars

Chasse aux œufs : 31 mars

Fête de l'Europe : mai

Pour nous joindre : jumelage.motten@gmail.com ou 06/74/11/96/91

Suivez nos actualités sur Facebook «Jumelage Ranville-Motten» !

Voyage à Motten : 3 octobre

Concours soupe et gâteaux : 2 décembre

Saint-Nicolas : 7/8/9 décembre



Ranville - Petworth



Bilan de l'année 2017

Voilà encore une année qui se termine, et qui aura été encore chargée par les diverses manifestations que nous avons eu à organiser. Cette année 2017 a débuté par l'**Assemblée Générale** qui après avoir recensé le quorum nécessaire a été officiellement déclarée ouverte, nous avons déploré le décès de notre ancien collègue Didier Percheron. Ensuite nous avons retracé l'année 2017 avec ses réussites, ses satisfactions, et les prévisions pour l'année suivante, le tout dans une bonne ambiance qui selon la tradition s'est terminé par un repas convivial.

L'année s'est poursuivie par la **25^{ème} Foire aux Greniers** qui s'est déroulée sous une météo acceptable mais avec une légère baisse de fréquentation des exposants. Néanmoins les nombreux visiteurs étaient présents tôt et ont profité du beau soleil pour faire des affaires. Les restaurations proposées étaient encore très variées avec un restaurant à l'intérieur de la salle avec un menu à un prix très attractif que M. le Maire nous a fait l'honneur d'y prendre part, le barbecue avec ses saucisses de la Manche, ainsi que le fidèle stand des hamburgers, Kébab préparés sur place par nos jeunes très dynamiques sans oublier les traditionnelles frites. La buvette a connu une légère baisse d'affluence malgré un espace garni de tables et chaises où pouvaient être dégustés frites et sandwiches tout en se rafraichissant. La journée s'est terminée comme elle avait commencé, sous un beau soleil ce qui a permis d'effectuer le nettoyage du champ de foire dans de bonnes conditions. La journée s'est terminée par le traditionnel repas où nous avons pu débriefer sur les suggestions et améliorations à juin apporté pour la prochaine édition qui aura lieu le 19 juin 2018.

La foire à peine terminée que nous devons préparer notre voyage à Petworth qui a eu lieu le weekend des 25 et 26 juin 2017. Ce voyage s'est effectué avec 2 minibus de 9 places et a été l'occasion de faire découvrir le West Sussex à 7 nouveaux adhérents qui ont été enchantés de découvrir cette contrée. Nous avons visité le samedi matin les vestiges d'une ancienne villa romaine et avons profité du parc adjacent pour pique-niquer. Ensuite nous sommes rendus à Chichester pour la visite d'un musée des guerres passées. Le dimanche nous nous

rendus pour le traditionnel barbecue chez Penny et Graham qui a permis de faire le bilan du weekend avant un retour à Ranville lundi matin.

Le vendredi 4 Août 2017 nous avons accueilli un groupe de musique « Petworth Tower Band » pour un récital au musée de Pégasus Bridge qui a été suivi d'une réception officielle à la Mairie de Ranville, ensuite cette troupe a continué ses représentations sur les sites du débarquement.

Ensuite nous avons eu notre traditionnelle soirée et dîner dansant qui a vu un grand nombre de fidèles revenir à notre soirée pour la qualité du repas préparé et servi par les membres du bureau. Cette année nous avons accueilli ~330 personnes qui ont été toutes enchantées par cette soirée animée par le groupe Chatchouca. Nos amis footballeurs vétérans de Petworth, de passage à Ranville pour un match de football, nous ont fait l'honneur de leur présence. Il faut remercier toute l'équipe du Comité de Jumelage qui a œuvré toute la soirée et a confectionné le repas dans sa totalité.

L'année s'est poursuivie par notre bourse aux jouets et à la puériculture qui a atteint une bonne réputation auprès du public et des exposants. Les 40 emplacements ont été pourvus 15 jours avant la date. Les exposants ont particulièrement appréciés la disposition très aérée de la salle avec ses allées très larges qui permettaient aux visiteurs de déambuler sans aucune gêne, et surtout d'avoir la possibilité d'exposer gratuitement ses gros objets sur la scène, sous la surveillance d'un membre du bureau.

L'année s'est clôturée par notre marché de Noël qui a connu une bonne affluence durant tout le weekend et le Père Noël était au rendez-vous pour le plaisir des enfants présent qui ont reçu des friandises.

Principales Manifestations 2018

Assemblée générale	26 janvier 2018
Semaine Européenne	courant mai 2018
Foire aux greniers	17 Juin 2018
Echange avec Petworth	23 et 24 Juin 2018
Soirée et dîner dansant	06 Octobre 2018
Bourse aux jouets	05 Novembre 2018
Marché de Noël	8 et 9 Décembre 2018

Le Jardin de papier



Le Jardin de papier, bibliothèque de proximité

« Lire est le propre de l'Homme »

Le Jardin de papier, bibliothèque de proximité
« Lire est le propre de l'Homme »

Infos pratiques

Où la trouver ? Dans les jardins de la mairie, au **3 rue des Airbornes**.

Qui vous accueillera ? Anne ou Isabelle, les bibliothécaires et Françoise et Danièle, les bénévoles
Comment nous contacter ? Par téléphone au **02 31 78 18 63** ou par mail à l'adresse **bibliothèque@ranville.fr**

Comment s'inscrire ? Venez jusqu'à nous pour faire connaissance et procéder à l'inscription

Quels documents à disposition ? CD - livres audio - revues - romans - nouvelles - documentaires - albums - BD

Quel aménagement ? Quatre espaces : l'accueil, l'espace adulte, l'espace jeunesse, le jardin aromatique.

Quels horaires ?

Ouvert le :Matin Après-midi
Lundi 14h00 - 17h30
Mercredi.....9h - 12h 14h00 - 18h30
Vendredi..... 16h30 - 18h30
Samedi9h - 12h

Quelques chiffres en 2017

- 538 lecteurs
- 110 nouvelles inscriptions
- 30 permanences
- 11000 imprimés
- 1400 CD
- 10000 emprunts
- 4000 visiteurs

Calendrier prévisionnel des animations pour le premier semestre 2018

Pour les enfants :

Les livres, c'est bon pour les bébés à 9h15
(0-3 ans) Heure du conte à 17h15
(public familial à partir de 3 ans)

Jeudi 18 janvierMercredi 31 janvier
Jeudi 15 févrierMercredi 28 février
Jeudi 15 mars Mercredi 28 mars
Jeudi 12 avril..... Mercredi 25 avril
Jeudi 17 mai.....Mercredi 30 mai
Jeudi 14 juinMercredi 27 juin

Ouverture exceptionnelle le samedi 20 janvier à 16h pour la lecture-spectacle organisée par le Théâtre du Signe.

Pour les adultes :

Atelier d'écriture « Prenez un mot »
sur réservation de 10h à 12h

- Samedi 13 janvier
- Samedi 3 février
- Samedi 24 mars
- Samedi 7 avril
- Samedi 19 mai
- Samedi 2 juin

Nuit de lecture le 20 janvier 18h pour la restitution des textes composés lors de l'atelier d'écriture.

Le samedi 17 février à 20h : Lecture spectacle : La Métamorphose, par les hauts parleurs .

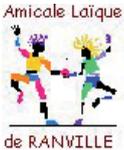
Projet :

Pour les adultes, mise en place d'un atelier de lecture à voix haute pour valoriser nos textes préférés et les faire connaître.

Une vie = → une œuvre : à chacun le livre qui lui convient !

- Pour rire : Demain j'arrête de Gilles Legardinier
- Pour survivre aux aléas de la vie conjugale : Petites Histoires pour futurs et ex divorcés de Katarin Mazetti
- Pour cultiver son jardin : *Mon Petit Jardin en permaculture de Joseph Chauffrey*
- Pour comprendre les arbres : *La Vie secrète des arbres de Peter Wohlleben*
- Pour élargir son esprit : *1984 de George Orwell*
- Pour se faufiler dans les coulisses du pouvoir : *Quai d'Orsay de Christophe Blain*
- Pour réviser son histoire : *L'Histoire pour les nuls de Jean-Joseph Julaud*
- Pour randonner : *Les Chemins noirs de Sylvain Tesson*
- Pour se réconcilier avec la lecture : *Comme un roman de Daniel Pennac*

Amicale laïque de Ranville



de RANVILLE

Notre association propose chaque année des activités de loisirs adressées aussi bien aux enfants qu'aux adultes.

150 adhérents en fin de saison ! Et des spectacles de fin d'année de plus en plus appréciés. Merci à tous les bénévoles qui permettent à l'Amicale Laïque de Ranville de fonctionner.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, nous avons toujours besoin de bonnes volontés pour organiser nos ateliers et nos manifestations. Toute contribution, même ponctuelle, est la bienvenue.

Le Conseil d'Administration fonctionne avec l'aide de personnes référentes pour chaque activité : elles prennent en charge une partie de la charge administrative et veillent à une bonne communication au sein de l'association et au-delà.

Un grand merci à la municipalité de Ranville (élus et salariés) pour son soutien moral, financier et logistique.



Ateliers proposés pour la saison 2017/2018

- **Danse Modern Jazz** : enfants et ados avec Magali
- **Théâtre** : Enfants et pré-ados, le Mercredi de 17H à 18H avec Wilma. Adultes, le Lundi de 20H15 à 22h15.
- **Baby Gym** : Enfants de 3 à 7 ans, et GRS avec Pauline.
- **Flûte traversière** : Tout âge, le Mardi à partir de 17H00 avec Laurence.
- **Clavier** : Tout âge, le Mercredi à partir de 13H30 avec Romain.
- **Guitare** : Tout âge, le Lundi à partir de 16H30 avec Didier.
- **Percussions africaines** : à partir de 8 ans, le Jeudi à partir de 17H30 avec Yann.
- **Yoga** : Ados / Adultes, le Mercredi de 18H à 19H30 avec Sylvie.
- **Magie** avec Liam.
- **Kuduro'fit** : avec Masy.

Plus de président Plus d'Amicale !

A l'issue de l'Assemblée générale qui s'est déroulée le 28 novembre.

Le président actuel, pour des raisons professionnelles, a pris la décision de démissionner.

Aucun candidat ne s'est présenté, malgré un bilan moral et financier excellent.

Il est devenu urgent, pour l'amicale, de retrouver un Président, au risque de voir la dissolution de l'amicale. Date butoir le 30 juin 2018.

Merci de prendre contact avec le bureau

Soit par mail : alr14860@gmail.com

Soit par courrier : Amicale laïque 5 rue du stade 14860 Ranville

Composition du Conseil d'Administration :

Bureau : Hervé RENAULT, Amélie FANELLI, Christian LIARD, Wilma DEVOS.

Membres : Marie-José ANDRE, Pierre LANGLOIS, Nadège LAURENT, Dominique MOULIN, Karine TIRILLY, Laurence LEGUEN, Guillaume CLET, Emeline BIGNON, Martine BIHOREAU, Catherine CHESNEAU.

Pour nous contacter : 06 06 42 98 59

ou alr14860@gmail.com

Vous pouvez aussi vous tenir informé via le site www.ranville.fr, rubrique associations culturelles

Les chevalets du temps libre

L'Association " les Chevalets du Temps Libre" compte 12 membres qui ont fait leur entrée, le 11 septembre 2017.

L'atelier est ouvert, au centre culturel et sportif, tous les lundis de 14h30 à 18 h.

C'est un atelier libre où chacun peut s'exprimer, dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Toutes les techniques sont pratiquées selon le choix de chacun : huile, acrylique, aquarelle et pastel.

Au cours de l'année 2016/2017, 3 cours ont été dispensés par M. Bruno CAILLE, peintre local, entre janvier et juin 2017. Ces cours sont reconduits pour l'année 2017 / 2018, à raison d'un cours le 1^{er} lundi de chaque mois.

L'atelier a été mis à disposition des adhérents 4 fois au cours de l'été.

Lors de l'Assemblée Générale, qui s'est tenue le 9 octobre dernier, l'adhésion a été maintenue à 40 € et les Membres du bureau ont été réélus, à l'unanimité, après les départementales en décembre 2017.



Composition du bureau :

Yvette MADELAINÉ Présidente
Christelle THOURET Vice-Présidente
Marie-Josèphe FAVREAU Secrétaire
Michèle FOURNIER Trésorière

Membres du Bureau :

Raymonde SCHIER - Michel MARIE

Pour tous renseignements s'adresser à :

Mme Yvette MADELAINÉ, Présidente - Tél.: 02 31 78 15 39

Associations

L'association des Foulées Ranvillaises

- Le 25 mai 2017, ce sont 492 coureurs et 145 enfants qui ont couru dans les rues et chemins ranvillais pour la 14^{ème} édition des foulées ranvillaises. 1000 euros ont pu être récoltés pour soutenir l'association DEBOUT CHRISSOU !
- En 2017, la 15^{ème} édition aura lieu le jeudi 10 mai au matin.
- 1 euro par coureur sera reversé à l'association FRANCE PARKINSON et l' AFAO (l'Association Française de l' Atrésie de l' Oesophage).
- Pour réussir cette matinée, nous avons besoin du soutien des ranvillais pour aider à l'organisation de cette course. Alors n'hésitez pas à rejoindre l'équipe des bénévoles et les sponsors locaux qui nous permettent d'organiser cet évènement.

Retrouvez l'actualité de notre association sur le site : <http://lesfouleesranvillaises.jimdo.com>

Retrouvez nous sur Facebook

Retrouvez nous sur Facebook

Par mail : fouleesranvillaises@gmail.com

Tél. : 02 31 34 81 04

Les membres du bureau :

Laurent TOREL - Antoine TIRILLY

Frédéric MOULIN - Mathieu BIGNON





Association Palette en Liberté

Atelier pictural de 15 peintres animé bénévolement par la présidente Lilyane Mousset.

Cette année nous avons organisé notre 5^{ème} salon Arts et Rencontres qui se tenait du 29 septembre au 1^{er} octobre 2017 avec comme invitée d'honneur Marie Raphaëlle Borry aquarelliste. Quarante peintres et sculpteurs ont permis aux 400 visiteurs du weekend de venir admirer leurs œuvres.

- Trois prix ont été remis par Monsieur le Maire
- Prix du Jury : Monsieur Patrice Potel
- Prix Palette en Liberté : Monsieur Thierry Hosdiène
- Prix du public : Monsieur Alain Vasselin
- Du 25 au 31 mai 2018 Palette en Liberté exposera à la galerie Delobel Ouistreham



GYM'RANVILLAISE

Lundi 19h15-20h15 et Vendredi 18h-19h

Cardio, aérobic, renforcement musculaire, stretching, step, relaxation, pour une cotisation annuelle de 92 euros (Licence comprise).



Pour tous renseignements complémentaires, nous sommes à votre disposition (salle de judo), pendant les cours, ou par téléphone au 02 31 24 75 88 (après 18h00).

Composition du bureau :

Lilyane MOUSSET..... Présidente
 Françoise PALIS Vice-Présidente
 Agnès MICHEL Secrétaire
 Danièle MOUCHON Trésorière
 Guy COCHINARD Assitant en communication

Atelier ouvert tous les jeudi de 14h a 18h (sauf vacances scolaires) au centre Culturel et sportif de Ranville

Petit bal à la maison

2017 a vu se réaliser la **3^{ème} journée de la CONTREDANSE ANGLAISE** (le 1^{er} avril). L'ambiance était au rendez-vous. Tous les danseurs, y compris les débutants qui étaient encore nombreux, s'entraidaient dans la bonne humeur. Il était possible d'avoir du plaisir rien qu'en écoutant le jeu des musiciens qui ont accompagné toute cette journée. Nous avons le privilège d'être accompagnés par Etienne Lagrange et Delphine Dupont. Ainsi que par les musiciens du groupe LES YEUX DE LILAS Philippe Gaillard et Alain Hermanstadt qui viennent de produire un CD. Ils ont enchanté le bal du soir de leurs mélodies si personnelles et intimes.

Ces rencontres annuelles, qui peuvent avoir lieu grâce au soutien de la ville, commencent à rayonner dans l'Ouest.

La **4^{ème} journée de la CONTREDANSE ANGLAISE** est prévue le 7 avril 2018. Un stage dans la journée permettra d'apprendre les danses du bal qui aura lieu à partir de 18h et sera entrecoupé d'un repas convivial partagé entre tous les participants.

<http://pti-bal-a-la-maison.e-monsite.com/agenda/evenements-organises-par-l-association/4ieme-journee-de-contredanse-anglaise.html>

Nous nous associerons à la semaine Européenne le 19 juin 2018.



TC RANVILLE - SAISON 2018

Notre club est présidé par Hubert Cottebrune. Notre effectif pour cette nouvelle saison est de 90 licenciés, auxquels nous proposons 16 créneaux d'entraînement (les Lundis, mardis, mercredis, samedis).

Les cours sont dispensés par 3 moniteurs DE :
Luc Pivet, Eric Tourret, William Logé.

Nous avons engagé pour les championnats par équipes Hiver et Printemps :

- 2 équipes seniors Hommes
- 1 équipe seniors Femmes
- 1 équipes + 35 ans Hommes
- 1 équipe +45 ans Dames
- des équipes jeunes pour le championnat de printemps

Les Dames +45 ans ont terminé championnes départementales en décembre 2018.

Nous organisons également 2 tournois en 2018 :

- Le 18 février 2018 : un tournoi Galaxie Rouge pour les enfants de 6 à 10 ans.
- Du 9 au 24 juin 2018 : notre tournoi seniors.

Enfin, nous sommes parvenus à démarcher des sponsors qui nous ont permis d'équiper nos équipes seniors de nouveaux maillots.



Judo Club de Ranville



Créé en 1978, le **Judo Club de Ranville** vous propose des entraînements pour tous âges et tous profils : jeunes ou moins jeunes, compétiteurs ou simples pratiquants. En effet, nous vous proposons des cours adaptés à vos besoins et à votre niveau.

Pratiquer une activité sportive à Ranville, c'est développer son corps et son esprit dans un cadre harmonieux et convivial où la pratique du sport rime avec plaisir et rigueur.

Sport éducatif, le **Judo** peut être pratiqué par les jeunes enfants (et aussi par les adultes !). Chacun peut s'exprimer, s'affiner, se confronter et s'épanouir. Idéal pour être bien dans son corps et dans sa tête, le Judo apprend à canaliser son énergie en la transformant en force physique et mentale.

Le Jujitsu est un art basé sur la défense, qui exclut le risque et nécessite un véritable engagement du corps et de l'esprit. C'est une méthode de défense fondée sur le contrôle de soi et de l'adversaire. Proposé comme un art martial et véritable méthode de self-défense, efficace et attrayante, cette pratique permet d'améliorer l'ensemble des qualités physiques et mentales.

Le club a souhaité adapter cette méthode, en l'orientant vers un **Self-défense** uniquement réservé aux femmes. 2 stages ont déjà été proposés en 2017, qui leur ont permis d'apprendre à se défendre avec des techniques simples dans des situations concrètes. Fort de leurs réussites, d'autres sessions vont être proposées dans le courant de l'année 2018.

Enfin, le **Taïso** permet de garder la forme et d'améliorer sa condition physique. C'est aussi une excellente solution pour éliminer le stress accumulé pendant la journée et cela dans une ambiance conviviale. Le Taïso est ainsi une pratique accessible à tous et non réservée aux seuls pratiquants d'arts martiaux !

L'ensemble de ces cours est dispensé par Steven PENANHOAT enseignant diplômé du DEJEPS, et 3^e Dan de Judo-Jujitsu.

Si vous souhaitez de plus amples informations, n'hésitez pas à venir nous rencontrer au Dojo de Ranville, ou bien vous pouvez nous retrouver sur notre site internet : judoclubranville.pepsup.com, sur notre page Facebook : Judo Club Ranville, et également par téléphone au 06.43.85.40.35.

A très bientôt !



Infos pratiques

Tarifs Salle des Fêtes		
Commune	Week-end avec cuisine	400 €
	Week-end sans cuisine	300 €
Associations Ranvillaises	1 ^{ère} location	Gratuité
	2 ^{ème} location	100 €
	3 ^{ème} location	200 €
Hors commune	Week-end avec cuisine	700 €
	Week-end sans cuisine	600 €
	Caution	800 €

Tarifs Cantine Scolaire	
Maternelle	3,00 €
Elémentaire	3,23 €
Adulte	4,50 €

Cimetière	
Concession 30 ans	100 €
Carré d'urnes (15 ans)	150 €

Secrétariat de Mairie :

Mairie de Ranville
3, rue des Airbornes - 14860 RANVILLE
Tél. : 02 31 78 76 08 - Fax : 02 31 78 00 52
Courriel : secretariat@ranville.fr
Site web : www.ranville.fr

Abonnez vous à la Newsletter sur le site pour être informé des évènements.

Ranville sur Facebook :
www.facebook.com/MairieRanville



Flasher ce code pour vous abonner.



Heures d'ouverture :

Lundi : 15h à 17h30
Mardi : 10h à 12h et 15h à 17h30
Mercredi : 10h à 12h et 15h à 17h30
Jeudi : 15h à 17h30
Vendredi : 10h à 12h et 15h à 17h30
Samedi : 9 h à 12 h (liste des samedis ouverts sur www.ranville.fr ou en Mairie)
M. le Maire reçoit sur rendez-vous.

